

Opérateur (rice) de prise de vue vidéo

RNCP292 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	323t
Code(s) ROME	L1505
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'opérateur (rice) de prise de vue vidéo assure - seul (e) ou en équipe, et / ou sous la responsabilité d'un réalisateur ou d'un directeur de la photographie, ou en coopération avec un journaliste - le cadrage, la qualité de l'image, la captation et / ou l'enregistrement de séquences d'images sur support vidéo. Dans le contexte d'un tournage (reportages, interviews, sujets pour émissions TV, produits institutionnels) il (elle) assure la responsabilité d'un bon enregistrement de l'image.

Dans le cadre d'un projet de tournage il (elle) est responsable de la qualité des images enregistrées (qui constitueront la « matière brute » du processus de production, et en particulier du montage).

Pour assurer une qualité optimale et égale des images enregistrées il (elle) doit souvent contrôler, corriger ou modifier l'éclairage d'une scène.

Dans le cadre d'un travail avec un journaliste il (elle) est également amené (e) à prévoir un ensemble de plans à tourner « découpage technique » afin de fournir assez de plans pour le montage.

Il (elle) peut également exercer comme « cadreur » dans le contexte d'un dispositif multi-caméras (plateaux TV, captations d'événements culturels ou sportifs), il (elle) assure le cadrage de plans (fixes ou en mouvement) demandés par le réalisateur.

L'emploi d'opérateur (rice) de prise de vue vidéo peut s'exercer à l'extérieur ou à l'intérieur (studio, plateau de tournage), de jour ou de nuit. Les horaires de travail sont liés à l'événement à enregistrer. L'emploi s'exerce en général debout, avec la caméra sur trépied ou à l'épaule.

Une bonne condition physique est souhaitable, et en particulier pour le portage de charges importantes. Une vision normale est indispensable, le port de lunettes correctives peut être gênant pour certaines situations. Les activités de prise de vue peuvent occasionner des déplacements en France et à l'étranger.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. PRÉPARER ET METTRE EN OEUVRE UN MATERIEL DE PRISE DE VUE (ANALOGIQUE OU NUMÉRIQUE) ET SES ACCESSOIRES

Choisir et préparer un matériel de prise de vue approprié à la demande.

Tester, régler et mettre en oeuvre une caméra ou un caméscope.

Vérifier et ajuster des optiques.

Mettre en oeuvre un contrôle retour d'image (viseur, moniteur).

Vérifier et installer un support de caméra adapté.

Vérifier et mettre en oeuvre un équipement de base pour la prise de son sur un

caméscope.

2 . CADRER DES SCENES ET SEQUENCES D'IMAGES AVEC UNE CAMERA VIDEO DANS UN DISPOSITIF MONO OU MULTI-CAMERAS (CAPTATION EN DIRECT OU ENREGISTREE)

Cadrer une scène à l'aide d'une caméra vidéo.

Effectuer des mouvements de caméra complexes.

Vérifier et mettre en oeuvre une caméra et ses accessoires dans un dispositif multi- caméras (plateaux, captations).

3. ENREGISTRER ET ECLAIRER DES SEQUENCES VIDEO, EN RESPECTANT DES INDICATIONS DE REALISATION, DE QUALITE DE L'IMAGE AINSI QUE LES CONTRAINTES DU MONTAGE

Choisir et préparer un matériel de prise de vue approprié à la demande.

Enregistrer des séquences vidéo conformes aux attentes prédéfinies.

Traduire des instructions données en découpage de plans et séquences à tourner, en respectant les contraintes imposées.

Analyser l'éclairage d'un plan ou d'une séquence vidéo.

Corriger l'éclairage préexistant d'une scène, en modifiant ou ajoutant des sources lumineuses.

Construire un éclairage simplifié complet en intérieur (en studio ou en décors naturels).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cet emploi s'exerce dans le contexte de projets émanant : d'une société de production ;

d'un service audiovisuel d'une entreprise privée ou publique ;

d'une chaîne de télévision publique ou privée, nationale, régionale ou locale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cadreur (se) (caméraman (e)). Cadreur (se) vidéo.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/292/>